

# Lorient Agglomération Express

La lettre interne de Lorient Agglomération

## ➤ ÉVÈNEMENT

### POUR UNE ALTERNATIVE AUX PESTICIDES



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la vente de pesticides chimiques (fongicides, insecticides, herbicides...) est interdite dans les rayons des jardinerie. Seuls les produits utilisables en Agriculture Biologique, les préparations naturelles peu préoccupantes et les méthodes de bio-contrôle restent utilisables et autorisés à la vente. Cette interdiction vient s'ajouter à celle entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les établissements publics, prohibant ces mêmes produits pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades, cimetières, terrains sportifs et voiries. Pour autant, le travail de sensibilisation auprès des particuliers restent d'actualité. Ils sont en effet nombreux à avoir fait des stocks et ainsi participer, peut-être sans le savoir, à la pollution des eaux.

Afin de leur rappeler la règle et les inciter à modifier leurs pratiques, Lorient Agglomération participe, aux côtés de Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté et la communauté de communes de Kreizh Breizh, à la 15<sup>e</sup> édition de la semaine pour les alternatives aux pesticides. Un budget de 18 000 euros

est consacré aux soutiens d'animation qui concourent à la promotion des techniques de jardinage au naturel, sur les deux bassins versants du Scorff et du Blavet. L'an dernier, près de 1 500 personnes, y compris les scolaires, avait participé à ce rendez-vous national.

Pour cette édition 2020, 8 communes de l'Agglomération et trois associations proposent une trentaine d'animations, avec notamment le 28 mars, un festival de la biodiversité à Quéven (démonstration de débardage à cheval, démonstration de fauconnerie afin de sensibiliser sur les rapaces, sensibilisation à l'écopâturage, exposition sur les espèces végétales exotiques envahissantes...) et un troc aux plantes à Pont-Scorff. À noter aussi, le 22 mars, une journée complète à la ferme de Saint-Niau à Lanester (distribution de compost issu des biodéchets de Lorient Agglomération et atelier sur le monde des hérissons).

**Semaine pour les alternatives aux pesticides, du 20 au 30 mars. Programme complet sur [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)**

## ➤ BRÈVES

### TOURISME

#### UN NOUVEL OFFICE À GROIX

Lorient Agglomération poursuit la mise en place d'une politique globale d'accueil avec la création d'un nouvel office de tourisme à Groix. Ce nouvel espace de 80 m<sup>2</sup> propose en libre-service un espace détente avec une borne d'information numérique et des tablettes pour consulter le site de l'Office de tourisme, un espace de rechargement des mobiles et un spot wifi.

Le budget global du projet s'élève à 358 200 euros avec un financement réparti entre la commune de Groix (174 000 euros pour l'extension du bâtiment Ty Canot), Lorient Agglomération (82 000 euros pour l'aménagement intérieur et 54 700 euros pour les équipements informatiques) et Lorient Bretagne Sud Tourisme (47 500 euros pour le mobilier et la signalétique).

### GÂVRES

#### DES TRAVAUX POUR CONFORTER LE LITTORAL

Dans la continuité des travaux de protection du littoral réalisés depuis 2012 à Gâvres, Lorient Agglomération, en collaboration avec la commune de Gâvres et l'Université de Bretagne Sud (UBS), lance la réalisation de nouveaux aménagements de confortement sur la Grande-Plage.

Les travaux comprennent la mise en place de trois épis en rondin de bois, le rehaussement d'une partie de la dune pour protéger naturellement le secteur urbanisé et la pose de ganivelles en haut de plage pour retenir le sable transporté par le vent mais aussi pour permettre la régénération de la dune...

La première phase du chantier vient de démarrer et devrait s'achever mi-mars. Elle va concerner principalement le confortement de la dune boulevard de l'océan. Une seconde étape devrait intervenir en septembre.



## BRÈVES

### LITTORAL

#### UNE SURVEILLANCE COLLABORATIVE



Après celle installée à Gâvres début 2019, Lorient Agglomération, en partenariat avec l'UBS (l'Université Bretagne Sud) a installé deux nouvelles stations CoastSnap sur les plages du Stole à Ploemeur et de la Nourriguel à Larmor-Plage. Ce dispositif innovant permet au public de contribuer au suivi des sites en réalisant des photos avec un téléphone en le plaçant sur la station (à l'endroit prévu et calculé pour optimiser le cadrage). La prise de vue est ensuite partagée sur une plateforme gérée par l'UBS via les réseaux sociaux ou adressée à [coastsnapstole@gmail.com](mailto:coastsnapstole@gmail.com) ou [coastsnapnourriguel@gmail.com](mailto:coastsnapnourriguel@gmail.com). Le laboratoire de géosciences marine et géomorphologie du littoral de l'UBS la travaillera ensuite afin d'en tirer une lecture scientifique.

### FESTIVAL

#### 50 FILMS À L'AFFICHE POUR LES PÊCHEURS DU MONDE



La 12<sup>e</sup> édition du Festival de films Pêcheurs du Monde aura lieu à Lorient et dans cinq autres communes de l'Agglomération (Guidel, Larmor-Plage, Lanester, Ploemeur et Riante) du 22 au 29 mars. Réalisés en 2018 et 2019, les 50 films sélectionnés évaluent les menaces, dessinent des solutions respectueuses des cultures des sociétés maritimes et de la nature. Ils interpellent aussi sur les drames humains de notre siècle, comme les migrations, toujours plus amples. La sélection 2020 offre un véritable tour du monde en images : Pacifique, Afrique, Bretagne, Québec, Irlande, Écosse, Méditerranée, Thaïlande, Guyane, Colombie, Maroc... Ce sont des inédits, des avant-premières, parfois sous-titrés par le Festival, avec une grande diversité de formats : reportage, docu-fictions, fictions, courts et longs-métrages.

Programme complet et tarifs sur [www.pecheursdumonde.org](http://www.pecheursdumonde.org)

### PHOTOVOLTAÏQUE

#### UNE CENTRALE SOLAIRE CLÉ EN MAIN

Afin de développer les énergies renouvelables sur le territoire, XSEA, une société d'économie mixte dont Lorient Agglomération est actionnaire majoritaire, propose aux collectivités d'installer des panneaux photovoltaïques sur des parkings, toitures ou terrains disponibles. XSEA, qui fait appel à un partenaire industriel Réservoir Sun, une entreprise spécialisée dans l'énergie propre, prend en charge l'intégralité du projet, de sa réalisation à la revente de l'électricité produite. Le client peut également choisir de consommer sur place, dans ses bâtiments, toute ou partie de l'électricité, comme c'est le cas par exemple pour le siège de l'Agglomération.

Renseignements : XSEA.  
Tél 02 97 12 06 80.

### AGENDA

**Du 23 au 29 mars**

**Festival Pêcheurs du Monde**  
Lorient

**Vendredi 3 avril à 17h**

**Inauguration de la tyrolienne Cité de la Voile Éric Tabarly**  
Lorient La Base

## DOSSIER

### TOURISME

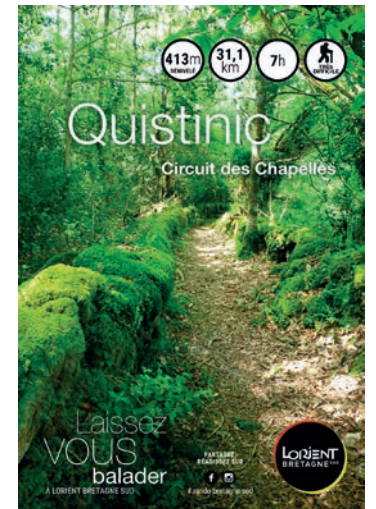
# L'AGGLO VEUT BOOSTER LA RANDONNÉE

Le lancement au printemps d'une campagne de communication s'appuiera sur le travail mené depuis trois ans sur la montée en qualité des circuits et des outils de promotion pour gagner en visibilité.



#### Développer une offre de qualité

Depuis 2017, Lorient Agglomération investit près de 400 000 euros par an, avec le concours financier de la Région et du Département, dans la randonnée : balisage des sentiers, entretien de chemins selon les sites, édition de supports, communication... Lorient Agglomération concentre ses efforts sur la qualification des itinéraires. D'une part, via le Département qui labellise au PDIPR les sentiers qui répondent à certains critères : conventionnement avec les propriétaires privés (gage de sécurité), balisage normé, entretien ; d'autre part, via la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFR<sup>p</sup>) qui contrôle la qualité de ces sentiers aménagés afin de leur octroyer le label de la fédération. Cette double labellisation permet de promouvoir largement l'offre de randonnée de notre territoire au niveau local, départemental, national : topo guide national de la FFR<sup>p</sup>, Agence départementale du tourisme, Comité régional du tourisme...



## INTERVIEW



**LOÏC LE HUËC,**  
responsable de zone à  
la fédération française  
de randonnée.

#### « UN FORMIDABLE TERRAIN DE JEU »

#### Qui sont les randonneurs en 2020 ?

Il y a quatre types de randonneurs. Il y a l'amateur de grande randonnée qui n'hésite pas à faire 15 à 20 kms par jour, parfois sur plusieurs semaines. Mais ce randonneur au long court est rare. Il ne représente que 3% des adeptes. Il y a ensuite le randonneur qui fait partie d'un club. La fédération française de randonnée compte 3 800 licenciés dans le Morbihan. Il ou elle part à la journée ou à la demi-journée sur le territoire. Il y a aussi le "baladeur" qui cherche des itinéraires

de balade de 3 à 6 km pour marcher 1 h ou 2 h sans aller bien loin. Il y a enfin le randonneur court ou moyen séjour, qui part pour quelques jours. Ce randonneur est quelqu'un qui travaille et qui prend un long week-end ou une semaine pour découvrir un coin de Bretagne. C'est le profil le plus intéressant d'un point de vue touristique pour le territoire car il est prêt à consacrer un certain budget pour randonner mais aussi découvrir le territoire, aller au restaurant, visiter un musée...

#### Qu'est-ce qui peut attirer ce profil sur notre territoire ?

Lorient Agglomération est un formidable terrain de jeu pour la randonnée. Nous possédons une façade atlantique très préservée, très naturelle que ce soit sur Guidel-Ploemeur ou sur Gâvres. On ne trouve ce paysage nulle part ailleurs dans le Morbihan. L'arrière-pays, avec les deux vallées du Scorff et du Blavet, est également très intéressant d'un point de vue environnemental, patrimonial et historique avec des villes ou des bourgs comme Hennebont, Quistinic, Lanvaudan, des paysages de campagne très divers et les chapelles... Enfin, il y a aussi l'occasion de découvrir des

aspects liés à économie du territoire comme le port de pêche ou Lorient La Base. Aujourd'hui, un randonneur est intéressé par la découverte d'un territoire - sa culture, sa gastronomie, son histoire... Et le soir il veut aller boire un verre ou manger dans un restaurant, rencontrer du monde.

#### Comment peut-on développer ces courts et moyens séjours ?

En ce qui nous concerne, nous avons le projet de création d'un GR de Pays avec trois circuits qui représenteront au total 265 km au départ de Lorient ou Plouay. C'est un produit qui permet de passer 3 à 5 jours sur le territoire. C'est idéal pour un Parisien qui vient en TGV pour un long week-end. L'objectif est de promouvoir le Morbihan Ouest par le biais de la randonnée. Ça n'existe pas encore contrairement au Golfe du Morbihan ou à la presqu'île de Quiberon. Les boucles ont été construites de telle manière qu'elles soient facilement accessibles en transports en commun, que les services indispensables au randonneur, notamment l'hébergement, soient proches de l'itinéraire et qu'il puisse découvrir et comprendre le patrimoine et l'histoire du territoire.

#### Un levier de développement

Avec quelques 400 km de sentiers (pédestre, vélo, VTT, cheval...) et le passage sur son territoire de trois GR (sentier de grande randonnée), Lorient Agglomération possède en matière de randonnée des atouts pour attirer les randonneurs (lire itw page 2). Cette offre de balades doit permettre de faire découvrir aux visiteurs un riche patrimoine et une offre de loisirs diversifiée dans l'objectif de renforcer l'attractivité touristique du territoire de Lorient Bretagne Sud. La randonnée constitue ainsi un véritable levier pour développer les courts séjours qui allient balade, restauration, hébergement et visites culturelles. C'est ce qu'on appelle la mise en tourisme de la randonnée, un travail réalisé par l'Office de tourisme auprès des visiteurs potentiels.

#### Des retombées économiques

Une étude menée par la Région Bretagne sur la fréquentation du GR 34 a évalué les dépenses des excursionnistes (promeneurs à la journée), des touristes (personnes qui passent au moins une nuit hors de chez eux) et des itinérants. Si les premiers consomment peu au cours de leur ballade, les touristes et les itinérants dépensent

respectivement 52 et 61 euros par jour et par personne, principalement pour l'hébergement et la restauration. À noter que les touristes étrangers dépensent 25% de plus que les Français. Une autre étude menée par l'association Vélos et Territoire indique que les touristes à vélo dépensent en moyenne en Bretagne 56 euros par jour et par personne.

#### Une coopération avec Quimperlé Communauté

Dans la coopération menée entre Lorient Agglomération avec Quimperlé Communauté, dont le territoire commun constitue comme un bassin de vie cohérent, le développement et la mise en valeur de la randonnée est l'un des premiers chantiers menés conjointement. Les deux intercommunalités ont ainsi lancé en avril 2018 une application numérique baptisée Rando Bretagne Sud qui propose des dizaines de parcours pédestres, vélo, VTT. D'autres collaborations sont effectives, par exemple un site VTT partagé sous une bannière commune Lorient Quimperlé Bretagne Sud, avec 43 parcours, promu sur le site national de la fédération de VTT ainsi que la présence commune sur des salons et des événements.

#### Des outils pour les utilisateurs

- Une appli Rando-Bretagne Sud qui contient 150 circuits dont des circuits à thème comme la découverte de la ville close d'Hennebont, du site de Lorient La Base ou des circuits imaginés pour des événements, des circuits bilingues, des circuits, trail, VTT, vélo et équestre. (plus 43 000 circuits téléchargés depuis son lancement)
- Des fiches rando pour les boucles communales et un topo guide en préparation
- Des panneaux de signalisation au départ des sentiers labellisés
- Un espace Bretagne Sud sur le site de fédération française de VTT

Plus d'infos sur : [sitesvtt.ffc.fr](http://sitesvtt.ffc.fr)



# ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Lorient Agglomération et les 8 offices HLM du territoire s'engagent à construire environ 300 logements par an



Alors que le besoin en logements sociaux reste fort près de 6 000 demandes de ménages ne sont pas satisfaites sur le territoire, Lorient Agglomération et huit organismes HLM ont décidé de s'engager afin d'en augmenter la production. Les efforts de construction, fixés à environ 300 par an sur les 25 communes,

porteront notamment sur les logements de type T1/T2 et T5 et +, qui seront proposés à des prix abordables. Les loyers seront en effet fixés selon une grille qui tient compte de la composition familiale, de la zone dans laquelle est situé le logement et du diagnostic énergétique et du reste à vivre pour le

ménage. Les organismes HLM s'engagent également à intervenir sur le parc existant (réhabilitations ou démolitions), à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, des seniors et des ménages en grande difficulté et à limiter les ventes de logements HLM. Pour sa part, Lorient Agglomération s'engage, comme depuis de nombreuses années à soutenir les organismes HLM à travers des aides financières conséquentes et la garantie des emprunts contractés par les organismes HLM. La convention signée le 5 mars dernier permettra, à l'aulne de ces objectifs, de renforcer la gouvernance et de travailler de manière concertée avec les organismes HLM actifs sur son territoire dans les 3 prochaines années jusqu'à l'adoption du futur Programme local de l'habitat 2023-2028.

## PHOTO LÉGENDE

### LE DERNIER CONSEIL DU MANDAT



Le 4 février dernier a eu lieu le dernier conseil communautaire du mandat 2014-2020, présidé par Norbert Métairie, qui a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections

municipales. Le 17 avril prochain, lors de l'installation du nouveau conseil, c'est le doyen de l'assemblée qui présidera la séance avant que le Président et les vice-présidents ne soient élus.

## ÉLECTIONS

### UNE PÉRIODE TRANSITOIRE

Alors que les élections municipales des 15 et 22 mars désigneront aussi les élus amenés à siéger à Lorient Agglomération, une période de transition s'ouvrira jusqu'au 17 avril, le jour où sera installé la nouvelle assemblée communautaire et seront élus le président et les vice-présidents.

Ainsi, jusqu'au 17 avril, les délégations de pouvoir consenties au Président et au bureau ainsi que les délégations de missions consenties aux vice-présidents restent valables. Cependant, les quelques semaines entre l'élection de nouveaux conseillers communautaires et leur installation est une période particulière pendant laquelle les pouvoirs de l'organe délibérant sont limités à la gestion de affaires courantes. Il s'agit simplement de prendre les mesures nécessaires à la continuité du service public (cette notion d'affaires courante exclut par exemple l'adoption d'un budget ou la création de nouveaux emplois).